

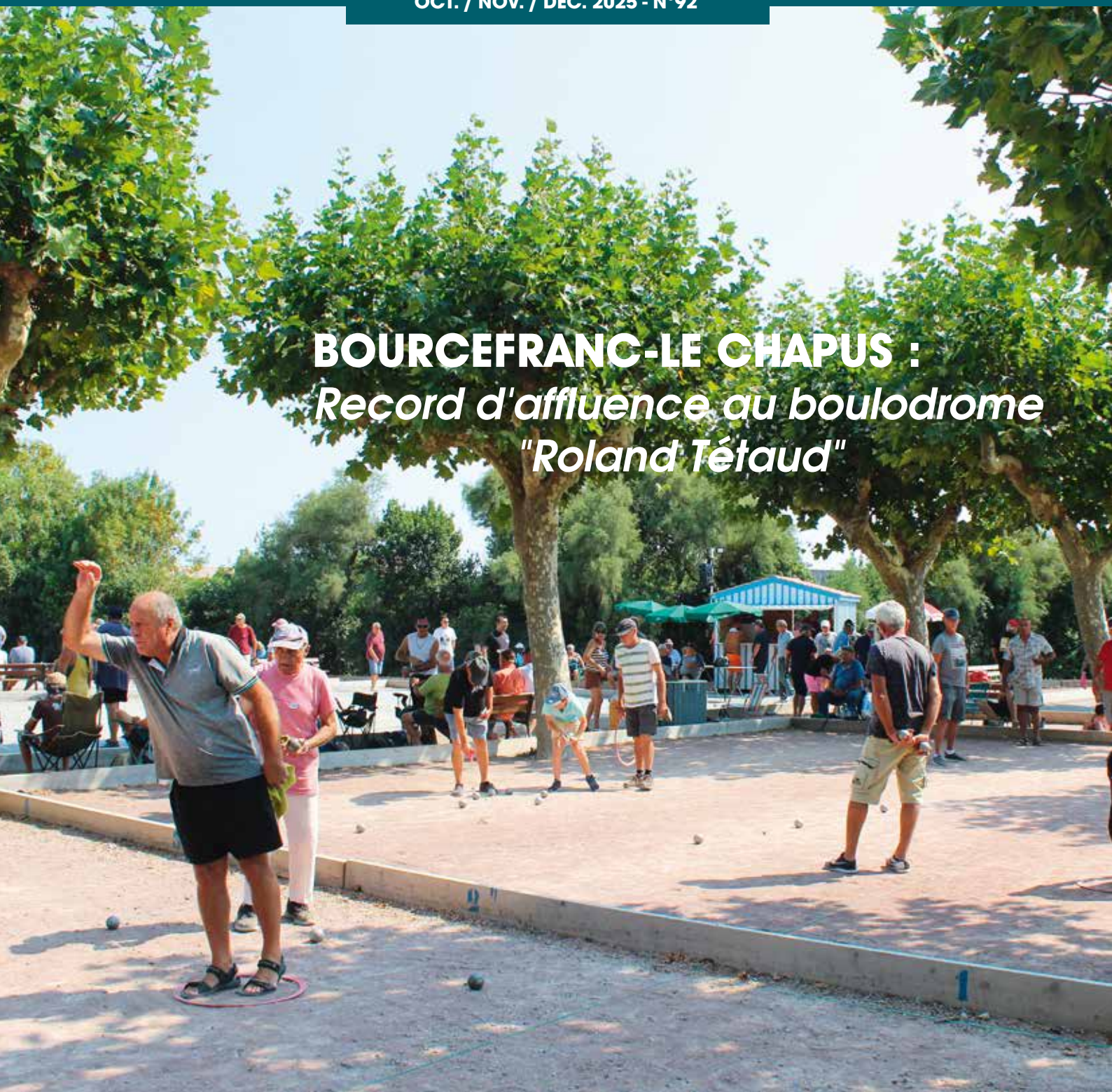
Le p'tit CHAPUSAIS



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BOURCEFRANC - LE CHAPUS

OCT. / NOV. / DÉC. 2025 - N°92

BOURCEFRANC-LE CHAPUS :
*Record d'affluence au boulodrome
"Roland Tétaud"*





| BIENVENUE |

Chères Bourcefrançaises,
Chers Bourcefrançais,

Ce nouveau numéro de votre journal communal est déjà le dernier de l'année 2025. Même si elle n'est pas encore achevée, celle-ci aura d'ores et déjà apportée son lot de joie et de réussite mais aussi parfois de déception. Je pense ici particulièrement à la fermeture de la maison de retraite « La Roseaie » annoncée subitement fin mai 2025 et qui aura laissé si peu de temps aux résidents pour se reloger.

L'été a quant à lui été marqué par le franc succès de ses animations culturelles et sportives. Bourcefrançais comme estivants, vous avez été nombreux à y répondre présents et cela marque une réelle reconnaissance pour le travail accompli tant par les bénévoles d'associations que par celui des agents de la Ville. Je tiens à ce titre à remercier l'implication de l'ensemble des commerçants, aussi bien du centre-ville que du marché, lors des diverses sollicitations pour les tombolas organisées pendant l'année ainsi que tous les dimanches des mois de juillet / août au marché.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans la sérénité malgré les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire. Grâce à des effectifs constants et qui, selon l'inspection académique, devraient le rester pour les trois années à venir, la commune n'est pas impactée par des fermetures de classes.

L'avant dernière phase des travaux de l'axe Kennedy / Amandiers a démarré avec un peu de retard sur le planning et devrait se terminer cette fin d'année. L'accès aux commerces et aux zones de stationnement restera facilité par la mise en place de déviations.

D'autres travaux de voirie sont également prévus avec la réfection de rues, dans la continuité de celles du Dr Heyraud, de la Garde et des Mouettes (cf. Le P'tit Chapusais n°89).

La poursuite du tronçon de la piste cyclable (itinéraire d'intérêt départemental des Chemins de la Seudre) qui relie la pointe du Chapus à Saujon en empruntant la route touristique devrait démarrer au premier semestre 2026. Cette voie communale, particulièrement passante, pose de réels soucis de sécurité routière. Pour y remédier, la création d'une voie verte - en parallèle de la route - à partir du club de voile jusqu'à la rue de Marécauil (vers le passage souterrain de la RD), est programmée par la Communauté de communes du bassin de Marennes.

Concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune et après une phase de diagnostic du territoire, le conseil municipal a débattu du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) lors de sa séance du 16 septembre dernier. Nous entamons, à présent, un travail d'écriture des pièces réglementaires avant d'aboutir à l'arrêt du projet. L'enquête publique devrait intervenir à l'issue des élections municipales.

Enfin, il convient de vous informer que la Commune vient d'acheter l'ancien cabinet médical. Ce local sera mis à disposition de nouveaux praticiens de la santé et permettra de consolider et de compléter l'offre de soins. Pour rappel, la collectivité verse actuellement une bourse d'étude à un étudiant en médecine générale et une étudiante en dentaire. Le futur médecin perçoit également une bourse par le Département. En contrepartie, ils sont engagés à s'installer, à Bourcefranc-Le Chapus, à la fin de leur cursus universitaire.

Je vous souhaite une bonne lecture, une excellente fin d'année et surtout continuez à prendre soin de vous.

Guy Proteau
Maire de Bourcefranc - Le Chapus



ACTUALITÉ

..... 3 à 5

URBANISME & PATRIMOINE

..... 6

ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT

..... 7 à 9

ANIMATION & CULTURE

..... 10 à 15

EXPRESSION LIBRE

..... 15

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

..... 16

Le p'tit CHAPUSAIS

Responsable de la publication :
Guy Proteau

Rédactrice :
Armelle Rodhes

Équipe de rédaction :
**Sabrina Huet,
Jean-Marie Berbudeau,
Philippe Biard, Patricia Paris,
Jean-Albert Gaborit,
A. Jeanine Brousseau,
Pascale Brau, Michaël Guibert,
Pascale Bon, Isabelle Deschamps.**

Crédits photos :
**Service Communication,
tous droits réservés**
Exemplaires : **2200**
Mise en page et impression :
**Marennes Impression
05 46 76 75 16**

RENTRE SCOLAIRE

RENTÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE LA BONNE HUMEUR

Les enfants sont visiblement enthousiastes à reprendre le chemin de l'école élémentaire et retrouver leurs camarades à en juger les nombreux sourires et la bonne humeur ambiante ce lundi 1^{er} septembre 2025.



Rentrée des classes 2025

Les élus présents aux côtés de l'équipe pédagogique

Monsieur le maire, Guy Proteau, son adjointe aux affaires scolaires, Madame Pascale Bon, Monsieur Jean-Marie Berbudeau, adjoint en charge des bâtiments, sont présents pour accueillir les chères petites têtes blondes accompagnées de leurs parents ou grands-parents.

Monsieur le maire à l'occasion de sa prise de parole a expliqué les nouveaux aménagements en précisant : « *tout est fait pour ne pas perturber l'apprentissage et assurer la sécurité de vos enfants durant cette période nécessaire à la réhabilitation de l'école* ». Il a rappelé qu'un Conseil municipal des jeunes a été mis en place en avril dernier et a indiqué qu'il reprendrait les cours de cuisine en rajoutant : « *des enfants m'ont interpellé tout à l'heure à ce sujet, les voilà tous rassurés* ».

L'association des parents d'élèves au cœur de la rentrée

La dynamique présidente de l'association des parents d'élèves (APE) « Les p'tits drôles », Madame Karine Pineau, est intervenue pour succinctement exposer le rôle et les actions de l'APE auprès des deux écoles. Moment opportun pour également inviter les parents et grands-parents à les soutenir en préparant des gâteaux qui sont ensuite vendus le vendredi soir à la sortie de l'école, devant la garderie et à participer aux différentes actions qui seront menées sur l'année.

L'heure du retour en classe a sonné

La directrice, Madame Nathalie Baraud, a clôturé les prises de paroles en présentant l'équipe pédagogique qui accueille une jeune recrue. Cette année, 108 enfants sont répartis en 5 classes : CP, deux CE1/CE2 et deux CM1/CM2. Maintenant, place à l'apprentissage. Belle année scolaire à toutes et tous.

Rappel : tarification sociale

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la commune de Bourcefranc-Le Chapus a instauré la tarification sociale pour la cantine scolaire, dispositif de l'État qui s'inscrit dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté.

L'objectif pour la commune est de garantir l'accès à la cantine à tous les élèves en proposant un tarif inférieur ou égal à 1€ aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €. Sachant que le coût de revient d'un repas, pour la collectivité, s'établit à près de 8 €. Environ 80 enfants (60 familles) bénéficient aujourd'hui de cette tarification, soit 40% des inscrits au restaurant scolaire.

La tarification sociale, telle votée par le Conseil Municipal, comprend les trois tranches suivantes :

• École maternelle

- QF ≤ à 600 : 0,60 €
- 601 ≤ QF ≤ 1000 : 0,80 €
- QF > 1000 : 2,35 €

prix unitaire du repas selon le quotient familial

• École élémentaire

- QF ≤ à 600 : 0,80 €
- 601 ≤ QF ≤ 1000 : 1,00 €
- QF > 1000 : 2,65 €

Dans le cas où vous ne bénéficieriez toujours pas de la tarification sociale malgré votre éligibilité, nous vous invitons à déposer à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail à comptabilite@bourcefranc-le-chapus.fr votre attestation Caf et MSA.

Une rentrée particulière pour cause de travaux

Les travaux de réfection des sanitaires et des trois premières salles de classe ont démarré début juillet. Quatre algécos sont installés pour les remplacer.

Le préau étant inaccessible ainsi qu'une grande partie de la cour, un Tivoli est implanté provisoirement en face du restaurant scolaire et le plateau sportif fait office de cour.

Modification de l'accès à l'école

L'accès habituel, par la rue de l'Hôtel de Ville, est réservé exclusivement aux entreprises. Par conséquent, les enfants rentrent et sortent par le grand portail de la rue de la Plataine, unique accès pour cette année scolaire.

AINÉS

REPAS DES AÎNÉS OU PANIER GOURMAND

Le repas des aînés se tiendra le 1^{er} février 2026, à la salle « Le Sémaphore ».

Chaque administré ayant 74 ans et plus dans l'année 2026 recevra un courrier fin décembre afin de choisir entre assister au repas ou recevoir un panier gourmand.

En cas de non réception, n'hésitez pas à en informer les services de la Mairie.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Tiago GARRIDO 21/06/2025

Lyna VIEUX..... 28/07/2025

Mariage

Muriel VANGASSE & Yoan DE MATOS 14/06/2025

Nora SALMI & Mickaël PASCUAL 23/08/2025

Ludivine PEROT & Lucas PAJOT..... 30/08/2025

Falone PAUTRAT & Jordan MASCLEF 13/09/2025

Mélessandre MASSE & Jessy MAINGUENEAU ... 19/09/2025



Décès

Marie-Christine THOMAS..... 01/07/2025

Raymonde MUSEREAU veuve GALLICERE..... 30/07/2025

Micheline BOISSEAU épouse POITOU 10/08/2025

Liliane THOMAS veuve PICARD 15/08/2025

Christine CANOINE..... 27/09/2025

JEUNESSE

PREMIER CONSEIL DE RENTRÉE POUR LE CMJ

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est réuni le 11 septembre dernier afin de déterminer les grandes orientations 2026 avec Monsieur le maire, Guy Proteau et l'adjointe aux affaires scolaires, Madame Pascale Bon.



7 membres du CMJ lors de leur 1^{ère} cérémonie officielle

Participations citoyennes

Les jeunes seront présents sur certaines manifestations : cérémonies patriotiques, événement « une naissance, un arbre », repas des aînés, ramassage avec les « Insurgés des déchets »...

Une convention a été signée avec l'association du Souvenir Français afin qu'un d'entre eux puisse avoir le rôle de porte-drapeau. Pour chacune des six cérémonies patriotiques, un jeune a été désigné par tirage au sort pour tenir ce rôle.

Monsieur Bernard Sanchez, président des « Donneurs de sang du bassin de Marennes » est intervenu afin de leur proposer un concours de dessin sur le thème du don du sang à destination des élèves de CM1-CM2.

Les projets pour 2026

Parmi les nombreuses idées évoquées sur les professions de foi, voici celles qui sont retenues pour la préparation des budgets de la commune : création d'un abri au city-stade, plantation d'arbres à proximité du terrain de pétanque,

| ACTUALITÉ |

création d'un îlot de fraîcheur à l'école, station de gonflage pour les vélos aux abords des pistes cyclables, réfection des rues de la Pimpelière et des Jonquilles car elles ne sont pas très praticables à vélo, construction d'un abri à chats avec l'association « les chats errants du Chapus », goûter à l'EHPAD « Le Louvois », organisation d'une boum de fin d'année scolaire.

Ce conseil a été très productif et les enfants sont très investis dans leur rôle de jeune élu.

FORUM

LA RENTRÉE POUR TOUS !

La rentrée scolaire est aussi synonyme de rentrée sportive, sociale, culturelle... et quoi de mieux que le forum des associations pour choisir son activité.

Celui-ci s'est déroulé le 05 septembre avec la participation de 39 associations communales et intercommunales.

Une belle affluence

Les responsables associatifs sont satisfaits de la venue de près de 300 personnes pour découvrir la richesse, la diversité des activités ou directement procéder à une inscription. Tous espèrent accueillir de nouveaux adhérents.

Avec un tel choix, reflet du dynamisme de la vie associative local, nul doute qu'il est possible de trouver l'activité parfaite.



Forum des associations 2025

MÉDICAL

CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIQUES DÉDIÉES AUX LYCÉENNES ET AUX JEUNES FILLES

Le docteur Camille Laurens, gynécologue, dédie, sur ce dernier trimestre 2025, deux journées de consultations exclusivement aux lycéennes et jeunes filles des alentours :

- le 12 novembre
- le 22 décembre 2025.

La prise de rendez-vous pour ces créneaux n'étant pas réalisable en ligne,
il faut contacter directement le secrétariat au 05 46 84 70 83.

ASSURANCE

CATASTROPHE NATURELLE 2025



Procédure de déclaration catastrophe naturelle 2025

Qu'il s'agisse de mouvements de terrain liés à un épisode de sécheresse, d'inondations soudaines ou de submersion marine...endommagement un bien, son propriétaire rentre dans le champ de la garantie catastrophe naturelle.

Pour pouvoir demander une indemnisation auprès de son assureur, il faut au préalable que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Pour cette année 2025, il est impératif de signaler votre situation en mairie avant le 31 décembre 2025 par un courrier, en indiquant les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Quelques photos du dommage peuvent y être jointes.

La commune se charge de regrouper les déclarations pour un même sinistre (exemple : épisode de sécheresse - réhydratation des sols causant des fissures ou autres dégâts sur un bien) et de transmettre une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle à la Préfecture. Cette dernière adressera à son tour la demande au ministère compétent (le temps d'étude du dossier peut être long avant la prise de décision).

Procédure de demande d'indemnisation

Une fois le constat de l'état de catastrophe naturelle établi par arrêté interministériel, la collectivité en informe ses administrés. Ces derniers disposent de 30 jours, à compter de la date de publication de l'arrêté au journal officiel, pour déclarer le sinistre auprès de la compagnie d'assurance.

Attention, ce dispositif d'indemnisation ne couvre pas les dommages provoqués par les feux de forêts et de végétation, par les vents violents dont la vitesse est inférieure à celle des cyclones et ouragans, ni les dommages causés par la grêle ou le poids de la neige. Ces dégâts sont couverts par d'autres garanties, incluses dans les contrats dommages aux biens de manière obligatoire (tempête) ou optionnelle (grêle et neige).

PATRIMOINE

HISTOIRE ET PATRIMOINE DU SITE DE DAIRE : UN CHARPENTIER DE MARINE HORS DU COMMUN



Pou du ciel

Sur le littoral nord du site de Daire se trouvait un des cinq chantiers navals* de la commune à l'époque où l'ostréiculture et la petite pêche côtière utilisaient des embarcations en bois : le chantier Baron.



Mise à l'eau d'un bateau.

De sa véritable identité, Maurice Albert Baron était un charpentier de marine fabricant des embarcations (bateaux, lasses) pour les professionnels de la mer et il avait une passion majeure : l'aviation.

En 1936, il débutait la construction de son premier appareil dans son atelier en Daire. Le 28 juillet 1946, il effectuait son premier vol avec son modèle « Pou du ciel ». Pour le mettre au point, il bénéficia de l'aide d'Albert Sire, mécanicien naval local.

À l'origine, cet avion fut inventé par Henri Miguet, natif de Saintes en 1893. Ce concepteur était reconnu comme père de l'aviation pour tous et de la construction amateur notamment sous la réglementation ULM (Ultra Léger Motorisé).

Un pionnier de l'aviation de loisir

Le 16 février 1956, il obtint son brevet de pilote privé. De par son implication et sa proximité avec Henri Miguet, Albert Baron devint un pionnier de l'aviation de loisir.

Au fil du temps, il peaufina son modèle de base avec de nouvelles motorisations tant et si bien, qu'une de ses réalisations - un biplace HM 380 avec un moteur Continental de 65 CV - servit pour des examens de brevet de pilotage en 1962.

Le 18 mai 1969, lors d'un vol entre l'aérodrome de Pons et celui « du Bournet » - aujourd'hui l'aéro-club porte son nom - et malgré le beau temps, son avion percuta un arbre. Albert Baron et son passager, Emile Lambert, ostréiculteur à la pointe des Chardons, n'ont pas survécu à cet accident.

*En Daire se trouvait le chantier Baron (successeur Mège) ; à Chatain, le chantier Biblioni ; au Chapus, le chantier Rabeau (successeur Lièvre) ; à la pointe du Chapus, le chantier David et à la Grognasse, le chantier Pouclet (successeur Laly).

| ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT |

TRAVAUX

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire Edouard Herriot, construite dans les années 60, n'avait jusqu'à présent jamais fait l'objet de grosses rénovations. Une réhabilitation apparaît aujourd'hui indispensable pour remettre à niveau l'isolation thermique, phonique ainsi que le système électrique.

Les six classes sont concernées ainsi que les sanitaires qui seront entièrement reconstruits. L'ensemble des couvertures y compris celle du préau seront remplacées ainsi que les menuiseries. Des lames pare-soleil seront installées sur chaque fenêtre dans l'objectif de réguler la luminosité et protéger de la chaleur.

Globalement, élèves et enseignantes bénéficieront d'un meilleur environnement et la pratique des apprentissages n'en sera qu'améliorée.



Réhabilitation de 3 salles de classe.

Actuellement les entreprises ont procédé à la démolition des sanitaires et la mise à nu des trois premières salles de classe. Le chantier est sécurisé par des panneaux métalliques séparant la cour dans son milieu.

Le planning prévisionnel des travaux s'établit comme suit :

- De juillet 2025 à mars 2026 : réhabilitation des trois premières salles de classe et reconstruction des sanitaires.
- D'avril à décembre 2026 : réhabilitation des trois autres salles de classe.

Le coût global du projet s'élève à 1 146 215,36 € et a fait l'objet de demandes d'aides financières auprès du Département (PACT 17) et de la DETR. Aussi une subvention de l'État au titre des fonds vert a été attribuée à la commune pour cette opération pour un montant de 131 122,96 €.

La Ville, propriétaire du petit jardin mitoyen à la cour d'école, le rendra accessible en supprimant le mur séparateur. Ainsi, les enfants disposeront d'un nouvel espace de verdure.

AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT DE L'AXE KENNEDY / AMANDIERS

Les travaux de l'aménagement global des rues Kennedy / Amandiers ont repris en ce début du mois d'octobre. Cette avant dernière phase concerne la rue des Amandiers comprise entre l'intersection avec la rue du Centre et s'étirant jusqu'au carrefour de la rue Camille Goupil. Elle intègre également l'amorce de la rue Jean Moulin.

Ces travaux sont la continuité des trois phases précédentes : nouveaux espaces végétalisés, nouvel éclairage public et réalisation de trottoirs adaptés et s'étaleront jusqu'au début d'année 2026. Des déviations sont mises en place pour faciliter les déplacements.

Les commerces (marché, pharmacie, Boulangerie « la mie Tony ») et les espaces de loisirs restent accessibles. Une déviation a été mise en place afin de faciliter l'accès à la ville et ses commerces.

Travaux rue Jean Moulin

Des interventions sont en cours pour l'enfouissement de réseaux EDF et reprises des alimentations eau et tout à l'égout en anticipation de la dernière phase.



PROJET

PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR)

De 2018 à 2021, une entente réunissant plusieurs intercommunalités dont la Communauté de communes du bassin de Marennes a permis de lancer une étude d'opportunité quant à la création d'un parc naturel régional sur les marais du littoral charentais.



Cette étude a démontré le caractère patrimonial et a permis d'identifier les défis majeurs du territoire, en proposant un périmètre au projet, et mesurant la pertinence du classement en parc naturel régional. Au terme de cette phase, la Région Nouvelle-Aquitaine, en décembre 2023, puis le préfet de Région, en août 2024, ont validé l'opportunité de la démarche, émettant un avis favorable à sa poursuite.

Pour ce faire et afin de consolider cette dynamique, il est nécessaire de mettre en place une nouvelle gouvernance, plus structurée, réunissant l'ensemble des collectivités concernées.

- les 67 communes situées dans le périmètre d'étude ayant fait le choix d'y adhérer,
- les 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) concernés en tout ou partie,
- le Département de la Charente-Maritime,
- la Région Nouvelle-Aquitaine.

Il a été proposé à l'ensemble de ces collectivités de créer un syndicat mixte ouvert de préfiguration, qui sera un outil juridique et opérationnel de la phase de préfiguration.

Lors de sa séance du 16 septembre 2025 le Conseil municipal de la commune a délibéré favorablement à la création d'un syndicat mixte de préfiguration et a désigné Monsieur le maire, Guy Proteau, comme représentant titulaire et Madame Isabelle Deschamps comme représentant suppléant au sein du comité syndical.

Un Parc Naturel Régional c'est quoi ?

Un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais aussi fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et humain.

Ses missions

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Favoriser le développement économique, social, culturel et la qualité de la vie ;
- Contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et participer à des programmes de recherche.

Un parc naturel régional n'a pas pour but de contraindre puisqu'il ne dispose pas d'un pouvoir réglementaire spécifique et ne modifie en rien les règles générales applicables à la propriété, à la chasse, à la pêche...

CHANGEMENT

LE BAR-RESTAURANT « LE BORDEAUX » DEVIENT LE « CUL SALÉ »

Le bar restaurant « Le Bordeaux », situé au port du Chapus, a changé de propriétaire en ce début de saison estivale et se nomme désormais le « Cul salé ».



Depuis le 20 juin, Aurélien Boisrond vous accueille chaque jour de la semaine de 7h à 18h.

Du café, le matin, en passant par la restauration du midi, venez également déguster des pâtisseries à l'heure du goûter ou finir votre journée avec l'apéro.

Le vendredi, de 17h à 19h, retrouvez « l'happy hour », pour une bière de fin de semaine à moindre coût. Vous pourrez ensuite terminer votre soirée par l'unique service du soir de la semaine, dans ce nouveau cadre chaleureux et cosy avec vue sur le port.

Un menu « ouvrier » sera proposé le midi, à partir du mois de décembre, avec un service dès 11h.

Retrouvez toute l'actualité sur :
Facebook « café restaurant culsalé »
Instagram caferestaurant_culsale

12 av. du Général de Gaulle - 09 81 10 59 69

TRI SÉLECTIF

DISTRIBUTION DES BACS JAUNES

En 2026, les bacs jaunes remplaceront les sacs pour la collecte des emballages et des papiers qui devront être triés ensemble. La collecte aura lieu une fois par semaine comme avant.



Le tri sera plus simple et vous n'aurez plus besoin d'aller chercher des sacs en mairie ! Chaque foyer sera équipé gratuitement en fonction de sa taille :

- bac de 180 l (1 pers.)
- bac de 240 l (2 à 4 pers.)
- bac de 340 l (5 pers. et +).

Vous pourrez sortir votre bac uniquement lorsqu'il est plein.

La distribution des bacs jaunes pour les habitants de Bourcefranc-Le Chapus aura lieu au **Centre technique municipal, rue Kennedy** :

- du lundi 15 au samedi 19 décembre de 10h à 12h et de 14h à 19h
- samedi 20 décembre de 9h à 12h

Pour retirer votre bac, munissez-vous d'une pièce d'identité et de votre dernière facture de redevance. Présentez les documents de la personne si vous venez chercher le bac d'un proche. Les bacs de 180 l et de 240 l logent dans une voiture citadine en abaissant les sièges arrière.

Attention :

Les bacs devront être utilisés seulement à partir de février ou mars 2026 (date précise à venir) ! Avant cette date, ils ne seront pas collectés.

Pour les foyers qui ne peuvent accueillir de bac (appartement notamment) : vous continuerez à utiliser vos sacs jaunes jusqu'à ce que des points d'apports volontaires soient installés près de chez vous au cours de l'année 2026 (information à venir).

+ d'infos

www.bassin-de-mareennes.com

0 805 707 887

Service & appel
gratuits



| ANIMATION & CULTURE |

■ 18 juillet et 18 août

Initiation au skate et à la trottinette avec Antoine de l'association Ride évolution

Pour chacune des deux journées, une vingtaine de jeunes de 6 à 16 ans ont bénéficié de conseils et techniques pour maîtriser son équipement et bien évoluer sur le skatepark.



■ 18 juillet

Soirée guinguette

Nicolas Saint-Lanne et ses musiciens ont enchanté près de 200 personnes venues pour cette première soirée guinguette organisée par la Ville.



Nicolas Saint-Lanne et ses musiciens.

Des food-trucks et la buvette du Comité des fêtes ont permis une restauration sur place de qualité pour le plaisir de tous.

Une soirée festive, de partage et de joie réussie.

■ 24 juillet

Cluedo géant « meurtre au moulin »

150 participants ont été incroyables de perspicacité pour cette enquête, grandeur nature. Ils ont évolué sur trois sites (moulin, église et parc Ranson) et interrogé les différents acteurs afin de démêler l'intrigue qui a été brillamment résolue.



Félicitations à tous d'avoir joué le jeu jusqu'au bout, avec enthousiasme et détermination.

Cette première édition a été une véritable réussite.

■ 2 août

Concert de Frédéric La Verde

Frédéric La Verde a transporté les 170 spectateurs dans son univers poétique et théâtral avec son piano emblématique. Un moment musical qui a su captiver le public et mis en valeur par un spectacle de lumières sur le moulin.



Événement soutenu par le Département de la Charente-Maritime.

ANIMATION & CULTURE

■ 23 août

Soirée concert avec les Wut B'ees

Le groupe Wut B'ees a su mettre l'ambiance sur la place de la Mairie.

Le public a vibré au rythme de leurs compositions originales, dans une ambiance à la fois entraînante et nostalgique avec leur style unique mêlant pop et new wave.



Groupe Wut B'ees.

La restauration avec les food-trucks et la buvette du Comité des fêtes ont permis de se retrouver en toute convivialité en famille ou entre amis.



■ 25 août

Fête de la Saint Louis

La traditionnelle course cycliste organisée avec le Vélo club du canton de Marennes a réuni plus d'une centaine de coureurs répartis en sept catégories (4 masculines, 1 féminine, 1 cadet et 1 minime).



Lauréats du groupe cadets.

La journée s'est terminée sur la place de la Mairie avec la remise des lots aux coureurs suivi d'une soirée avec concert et food-trucks.

Le groupe Cadillac Rock'N Roll band a mis une belle ambiance. Leur répertoire des années 50-60 a été un véritable voyage dans le temps. Cette dernière soirée du programme estival a rassemblé plus de 200 personnes.



Groupe Cadillac.

Merci aux food-trucks d'avoir répondu présents aux différents événements : buvette du Comité des fêtes, Pizza'ryne, La Chign'iole, Ô Retrouvailles, Chez-Kev et Aux délices des gourmands - Maison Cancy.

■ La rentrée littéraire

Parmi les bonnes résolutions de rentrée, n'hésitez pas à découvrir les nouveautés à la bibliothèque « Au plaisir de lire » : Michel Bussi, Ken Follett, Dan Brown et bien d'autres. Enfants, adolescents, adultes, il y en a pour tous les goûts.



À noter, le nouveau mail de la bibliothèque
bibliothequebourcefranc@gmail.com

■ Alcyon Danse et Yoga

L'École de Danse et l'Institut de Yoga, sont deux pôles distincts qui concernent communément le plaisir d'être et d'évoluer progressivement dans le respect de chacun.

- **Danse** : moderne et plurielle, selon une démarche novatrice décloisonnant les styles contemporain, classique, jazz, pour les imbriquer et révéler une danse actuelle, créative, pour enfants, adolescents, adultes.
- **Yoga** : méthode permettant d'intégrer dans votre quotidien l'harmonie en mouvement avec détente, soulagement articulaire, tonicité, dynamisme, méditation, bien-être. Les cours sont personnalisés et dédiés aux adultes.

Ces disciplines sont enseignées par Véronique Maurin, professeure de danse diplômée d'État, enseignante de yoga, titulaire FNEY, formatrice à l'École Française de Yoga.

Pour toutes informations

06 11 44 02 44

alcyon.dy@orange.fr ou www.ballet-alcyon.fr



Remise du trophée "Champion de ligue".

▲ Champion de ligue et médaille au mondial

Le Centre nautique et de plein air (CNPAC) s'est vu décerner le titre de champion de ligue Nouvelle-Aquitaine pour la 2^e année consécutive suite à la finale régionale de la ligue Aquitaine.

Être leader et garder ce titre est une réelle fierté car il récompense les résultats de toute une équipe, coureurs, entraîneurs, parents et partenaires.

Individuellement sur les championnats de France minimes à Cabourg, Inès Delescaut se classe 12^e pour ce premier championnat et Simon Trochut, 6^e.

Championnats de France Espoir à Quiberon : Charly Vernet termine 7^e.

Championnats du monde au pays de Galles : Swane Tarcy monte sur la 3^e marche du podium. Championne de France en titre et 4^e aux derniers mondiaux, Swane a préféré ne pas défendre son titre (même date) pour tenter de décrocher une médaille à l'international, bien lui en a pris.

■ Retour de la bourse aux jouets et des animations de fin d'année

Anim'BCF a organisé sa marche gourmande au mois de juin, qui a connu un grand succès. Le chanteur « Melvin dans les nuages » a animé l'étape au moulin de la Plataine.

Sur ce dernier trimestre 2025, Anim'BCF organise trois événements :

- **la bourse aux jouets** : samedi 25 octobre 2025, de 9h à 18h, salle « Le Sémaphore » ;
- **Halloween** : dimanche 26 octobre, avec départ du moulin

de la Plataine à 14h30 pour rejoindre « Le Sémaphore » où une surprise attend petits et grands ;

- **le marché de Noël** : samedi 6 décembre de 14h à 18h et le dimanche 7 de 9h à 18h où vous pourrez y retrouver de nombreuses idées cadeaux.



■ Lotos et cotillons

Le Comité des fêtes remercie toutes les personnes qui les ont suivis, tout l'été, lors des diverses manifestations.

Les bénévoles sont heureux de vous rencontrer à nouveau, le dimanche 9 novembre, pour le loto au profit des "Péris en mer" puis le dimanche 30 novembre pour celui du Comité des fêtes. L'année se terminera par le traditionnel réveillon de Saint-Sylvestre.

Ces trois manifestations se dérouleront salle « Le Sémaphore ».

| ANIMATION & CULTURE |

■ Local rénové pour le club de couture

Des travaux de réfection du local de « Couture et Loisirs » ont eu lieu au mois de juillet.

Les couturières sont ravies de se réunir dans un local réhabilité et équipé de nouvelles étagères pour ordonner leurs nombreux accessoires et petits matériels.



Stand à la fête du Port.

Après une courte pause au mois de juillet, elles ont participé à la « fête du port » avec la vente de leurs créations. Elles remercient chaleureusement tous les visiteurs qui ont contribué, par leur achat et la participation à la tombola, aux dons reversés aux familles des « Pérés en mer » et à la SNSM.

Maintenant, elles s'activent pour leurs prochaines ventes lors des manifestations de fin d'année autour de leurs goûters partagés, dans la bonne humeur et la convivialité.

Parmi leurs dernières créations, elles ont confectionné des sacs à pain pour l'association « Les Amis de la Plaine », réalisé des tirelires ainsi que des porte-clés pour « Octobre rose ».

Vous souhaitez les rejoindre ?

**Contacter la présidente au 06 14 88 28 74
ou n'hésitez pas à passer à la salle de couture à l'Estran.**

■ Recherche bénévoles « famille d'accueil »

Un très grand nombre d'abandons pousse l'association « les chats errants du Chapus » à recherché d'urgence des bénévoles pour être famille d'accueil. Elle est obligée de refuser des prises en charge de chats ou chatons abandonnés. C'est un vrai crève le cœur. Famille d'accueil, cela consiste en quoi ?

Être famille d'accueil, c'est recevoir temporairement, chez soi, un chat ou un chaton abandonné, le temps de lui trouver une famille d'adoption.

Aucune dépense à charge, l'association fournit le nécessaire (croquettes, litière...), prend en charge les soins vétérinaires et recherche la famille d'adoption.

Il est simplement demandé d'emmener le pensionnaire pour son suivi vétérinaire.

**Si cela vous tente
ou si vous avez besoin de plus d'informations,
n'hésitez pas à contacter l'association 06 26 70 30 39**

■ Bienvenue au club Création Recup'Recycle

Les membres de l'association remercient les commerçants, artisans et toutes les petites mains pour les dons offerts afin d'organiser la tombola au profit des familles de marins pérés en mer à l'occasion de la « fête du port » du 10 août dernier. Un grand merci aux nombreux visiteurs qui ont contribué à sa réussite.



Des bénévoles de Création Recup'Recycle.

Après le forum des associations, les activités ont repris afin d'être aux rendez-vous aux journées européennes du patrimoine au moulin de la Plaine, pour « Octobre rose », au Téléthon puis au marché de Noël.

Si vous souhaitez rejoindre le club, elles se réunissent dans leur local, rue de la Plaine de 14h30 à 18h, les lundis et jeudis pour les travaux de couture... et les mercredis pour jouer aux cartes.

Contact - Mme Rogé

06 21 40 23 60 ou creation.recuprecycle@gmail.com

■ La pratique judo ou du taïso

Le club, affilié à la Fédération française de judo et agréé par la Direction départementale de la jeunesse et des sports, est régi en tant qu'association loi 1901 depuis 1979. Il est rattaché à la Communauté de communes du bassin de Marennes par une convention de partenariat. Les cours sont dispensés par un enseignant titulaire d'un brevet d'État et salarié de l'association.

Il est le seul club de judo du département à appliquer une réduction tarifaire forte sur le prix des cours afin de ne pas grever le budget des familles à fratrie multiple.

Le club vous propose également la pratique du taïso (préparation du corps en japonais). Cet héritier du judo, regroupe des exercices adaptés à tous les âges et toutes les conditions physiques. Ni chute, ni combat, il développe la mobilité, la souplesse, la coordination et le renforcement musculaire.

www.judomarennes.fr



Les licenciés du judo club.



Des boulistes lors d'un concours.

■ Ça bouchonne à Bourcefranc-Le Chapus !

Avec l'été, le boulodrome « Roland Tétaud » a enregistré des records d'affluence.

Après un timide départ au mois de mai, le nombre de participants a atteint des sommets grâce à la qualité du site, des terrains, de la communication effectuée par le club et l'accès facilité depuis l'agrandissement du parking.

Chaque lundi après-midi, les bénévoles se sont démenés pour accueillir, dans les meilleures conditions, 150 à 200 joueurs et spectateurs.

Le club continue de travailler en étroite collaboration avec les services municipaux pour finaliser le projet initial : éclairage, plantations d'arbres et de haies...

Le président remercie les bénévoles, les participants, la Ville. Des idées originales sont peut-être proposées en 2026 mais chut...

■ Un club labellisé

La Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire a décerné le label « qualité club sport santé » au club Bourcefranc sport détente, pour les saisons 2024-2025 et les deux prochaines, soit jusqu'en 2028.



Un groupe d'adhérents.

Un gage de qualité

Ce label certifie le bon fonctionnement du club en termes d'organisation de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative du sport santé.

■ L'activité tennis de table

Le Club Pongiste du Pays Marennes Oléron (CPPMO) a repris ses activités en septembre, salle l'Estran après une saison 2024/2025 bien remplie où l'équipe 1 s'est brillamment maintenue en Régional 3 et l'équipe vétérans a remporté le titre de champion départemental pour l'année 2024.

Loisir ou compétition, quel que soit votre âge, venez rejoindre le CPPMO.

Chaque mercredi, à partir de 14h, tous les jeunes intéressés par ce sport sont les bienvenus. Les séances sont encadrées par Dominique, entraîneur diplômé.

Les entraînements ont lieu les lundis et vendredis à partir de 20h30, chaque jeudi à partir de 19h30 et le samedi de 14h à 15h30.

Changements de gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale, Thomas Préveaudeau a annoncé qu'il ne renouvelait pas sa candidature aux fonctions de président. Valentin Gennesson a été élu pour reprendre le flambeau avec Caroline Ferreira Da Costa comme vice-présidente. Un grand merci à Thomas pour avoir assuré son rôle pendant plusieurs années.



Séance d'entraînement du CPPMO.

ANIMATION & CULTURE

■ 2026 : MAMBO fête ses 30 ans

Pour la chorale MAMBO, la reprise des répétitions s'est faite le 1^{er} septembre.

La présence au forum des associations du 5 septembre a permis de nombreuses rencontres dont l'inscription de quatre nouvelles choristes.

Les grands événements à venir sont :

- **samedi 6 décembre** sur l'invitation de la ville de Dolus d'Oléron à l'occasion du marché de Noël, la chorale se produira dans l'église à 17h ;

- **samedi 20 décembre** à 17h, représentation spéciale Noël, dans l'église de Bourcefranc-Le Chapus ;

- **samedi 20 juin** à 20h30, soirée spéciale **30 ans de MAMBO** au Sémaphore...et ils ne seront pas seuls ...mais chut !



Chorale Mambo, Noël 2024.

■ Une rentrée en toute sérénité

Leïla, animatrice de l'association Nouvelle-Aquitaine bien-être en Yoga, vous enseigne deux disciplines autour du Yoga.

Le Yoga sur chaise :

Vous cherchez une activité qui allie simplicité, relaxation et bénéfices pour votre corps ?

Le yoga sur chaise est la solution idéale. Adapté à tous les niveaux et à toutes les capacités, il permet de pratiquer en toute sécurité, que vous soyez débutant, senior ou en rééducation.

Rendez-vous les lundis à 18h30 à la salle omnisports, HB Patoizeau de Bourcefranc Le Chapus et les vendredis à 11h au 160, route des Allards à Saint Pierre d'Oléron.

L'Hatha Yoga traditionnel pour tous :

Pour une harmonie du corps et de l'esprit, le Yoga traditionnel est fait pour vous : détente, méditation, respiration, chant, mouvement du corps dynamique et statique, Do in et relaxation.

Leïla vous guidera tout en douceur le mercredi et le jeudi à 18h30, salle HB Patoizeau.

Pour plus d'informations

06 16 40 50 94 ou yoga.leila@outlook.com

Facebook : Ha Tha Santosha



Yoga sur chaise.

EXPRESSION LIBRE

ÉLUS DE L'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR BOURCEFRANC-LE CHAPUS

GUY PROTEAU : « LE PLUS GROS PROJET DE LA MANDATURE »

(PROPOS ISSUS D'UN ARTICLE DU LITTORAL)

Au début du mandat 2014, Guy PROTEAU promettait de construire un groupe scolaire (élémentaire et maternelle - article Littoral 17 octobre 2014). Quelques mois après, ce projet devenait « Le plus gros projet de la mandature ».

Onze ans plus tard, le projet de construction a disparu. En septembre 2025 débute la seule rénovation de la seule école élémentaire. Après cette longue période de réflexion, on aurait pu s'attendre à des travaux plus importants. La rénovation menée par la majorité municipale ne répond que partiellement aux enjeux du changement climatique. Espérons un meilleur confort pour les écoliers et une baisse des factures d'énergie ! En effet, des solutions techniques pour améliorer le bien-être et la santé des enfants des personnels enseignants et communaux n'ont pas été proposées.

Pourquoi ne pas avoir envisagé contre les îlots de chaleur une désimperméabilisation de la cour avec la mise en place d'espaces de verdure ? Des financements importants de l'Etat pouvaient être mobilisés en 2024 et 2025 pour cette opération. Une occasion manquée.

Au regard des contraintes supportées par les écoliers, les personnels, pendant la durée des travaux program-

més sur plusieurs exercices, un nouveau chantier serait difficilement envisageable.

L'important était-il, de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur de ce projet ou bien, de répondre à une ancienne promesse de campagne... Il semblerait que ce soit la deuxième voie qui ait été choisie, à la veille de nouvelles élections municipales.

N'hésitez pas à suivre notre page Facebook, partager son contenu avec vos amis et votre famille. Vous pouvez également prendre contact avec nous par mail à l'adresse suivante : ensemblepourbourcefranclecgmail.com ou par téléphone au 07 49 01 75 84.

Les conseillers d'opposition :

Jean Louis Berthé,

Pascale Thuillier,

Isabelle Deschamps

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS I

OCTOBRE/ NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2025 / JANVIER 2026

DATES	ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX	TEL
OCTOBRE				
24 octobre 2025	Assemblée Générale - 18h	La boîte à outils	Le Sémaphore	
25 octobre 2025	Bourse aux jouets - 9h / 18h	Anim' Bcf	Le Sémaphore	06 15 54 46 05
26 octobre 2025	Halloween 14h30 départ défilé du moulin de la Plataine	Anim' Bcf	Le Sémaphore	06 15 54 46 05
NOVEMBRE				
1 ^{er} novembre 2025	Loto - 14h30	ESB	Le Sémaphore	06 71 28 09 07
8 novembre 2025	Marche 10 km - 15h	Courir à Bourcefranc	HB Patoizeau	06 83 79 91 96
9 novembre 2025	Course pédestre 5 km et 10 km	Courir à Bourcefranc	HB Patoizeau	06 83 79 91 96
9 novembre 2025	Loto - 14h	Péris en mer	Le Sémaphore	07 63 65 25 62
11 novembre 2025	Cérémonie de l'Armistice 1918 - 8h45	Mairie	Place de la Mairie	
16 novembre 2025	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la Mairie	06 16 78 30 03
30 novembre 2025	Loto - 14h30	Comité des Fêtes	Le Sémaphore	
DÉCEMBRE				
5 décembre 2025	Téléthon - à partir de 17h	Mairie	Le Sémaphore	05 46 85 02 02
6 décembre 2025	Marché de Noël	Anim' Bcf	Le Sémaphore	06 15 54 46 05
7 décembre 2025	Marché de Noël	Anim' Bcf	Le Sémaphore	06.15.54.46.05
10 décembre 2025	Don du sang - 8h/13h	EFS	Le Sémaphore	
21 décembre 2025	Père Noël au marché - 10h / 12h	Mairie	Au marché	05 46 85 02 02
21 décembre 2025	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la Mairie	06 16 78 30 03
31 décembre 2025	Réveillon de la St Sylvestre - 21h	Comité des Fêtes	Le Sémaphore	06 09 35 94 91
JANVIER				
11 janvier 2026	Galette des Rois - 15h	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77
18 janvier 2026	Loto - 14h30	Comité de jumelage	Le Sémaphore	06 71 28 09 07
18 janvier 2026	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la Mairie	06 16 78 30 03